

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

13U16

Rendu exécutoire
le



EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Date d'origine :

Juillet 2019

4d

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du **15 Juin 2018**

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du **26 Juillet 2019**

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

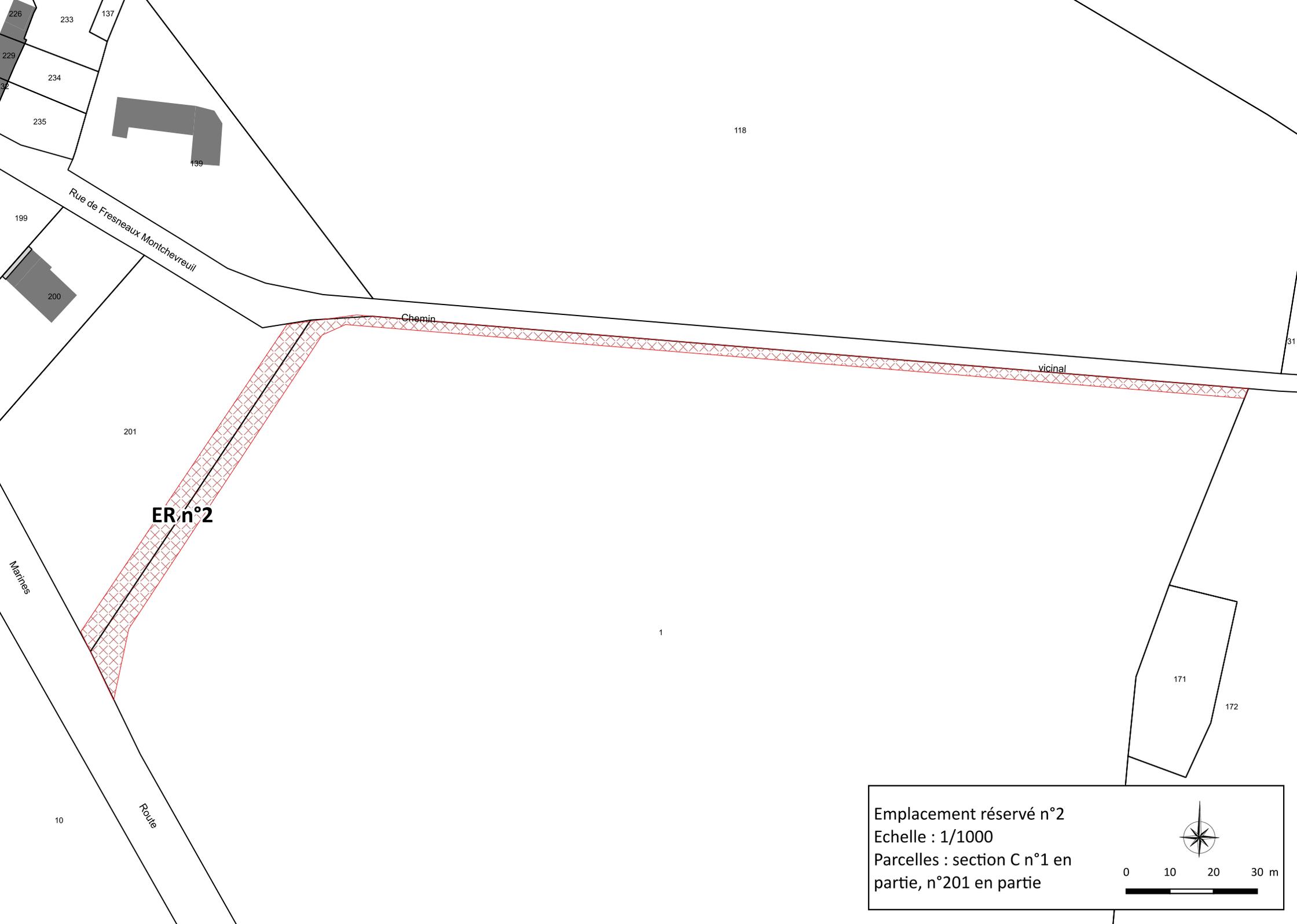
Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° ER	REFERENCE PARCELLE CADASTRALE	EMPRISE	BENEFICIAIRE	DESTINATION
ER n°1	zone UAp Parcelles n°331 (en partie), n°302 section D	SUPPRIMÉ À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE		
ER n°2	zone N Parcelles n°1 (en partie), n°201 (en partie), section C	1 292 m ²	Commune	Aménagement d'une nouvelle voie débouchant sur la RD3 depuis la route de Fresneaux
ER n°3	zone UD et zone UA Parcelles n°126 (en partie), n°133 (en partie) et n°223 (en partie), section W ; Parcelle n°51 (en partie), section D	278 m ²	Commune	Création d'une sente piétonne depuis le centre du village vers le quartier d'habitat récent des Petits Carreaux
ER n°4	zone UA Parcelle n°124, section A	SUPPRIMÉ À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE		
ER n°5	Parcelle n°16 (en partie), section X	SUPPRIMÉ À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE		



ER n°2

Rue de Fresneaux Montchevreuil

Chemin

vicinal

Marines

Route

Emplacement réservé n°2
Echelle : 1/1000
Parcelles : section C n°1 en
partie, n°201 en partie



226

137

233

234

235

139

118

199

200

201

171

172

10

1

31



ER n°3

Emplacement réservé n°3
Echelle : 1/1000
Parcelles : section W n°126 en partie,
n°133 en partie ; n°223 en partie,
section D n°51 en partie



0 10 20 30 m